



## Payer des frais de gestion pour une prise de sang?

Par **valycanova**, le **04/01/2008** à **16:17**

Bonjour,  
j'habite à Lyon.

Je suis allée faire une prise de sang prescrite par mon médecin.

En comparant le relevé de prestations et le montant que j'ai payé, je me suis rendue compte que le laboratoire m'a fait payé sans m'en informer des frais supplémentaires de 0.54 cts.

Je suis allée les voir et ils m'ont répondu que c'était des frais de gestion notamment d'envoi au médecin prescripteur. En ont-ils le droit?

Dans les laboratoires faisant le tiers-payant on ne paye pas de tels frais.

Merci pour votre réponse.

Valérie